

L'École d'éducateurs spécialisés de Rennes dans les années 60 :

Un travail pionnier de mise en forme d'un modèle d'école supérieure de métier

Patrick Lechaux

Cette note vise à donner un aperçu sur un travail en cours à propos de l'école d'éducateurs spécialisés de la rue Charles le Goffic de Rennes qui ouvre en 1963, à l'initiative de Jacques Guyomarc'h, au même moment où Etienne Jovignot lance l'école de Dijon. Il me semblait en effet important d'aller voir, sous la « grande » histoire du métier d'éducateur, celle d'« en-haut » dans les coulisses du pouvoir où s'engageait la création d'un diplôme d'Etat, le travail invisible et silencieux des « militants » du métier d'éducateur relevant le défi d'une nouvelle vague d'ouverture d'écoles. Rennes comme Dijon sont de ce point de vue intéressantes car la grande et la petite histoire s'y entrecroisent à travers les figures de Jacques Guyomarc'h et d'Etienne Jovignot. Prolongeant la voie ouverte par Mathias Gardet et Alain Vilbrod¹ qui ont documenté le lancement de l'école de Rennes, j'ai effectué une plongée dans les archives de l'école et y ai trouvé plusieurs « pépites », comme dirait Sylvain Cid, qui me conduisent à considérer que pour une part, la grande histoire se construisait aussi à Rennes.

Jacques Guyomarc'h², Michel Lemay, Paul Lelièvre³, pour ne citer que ces trois pionniers d'envergure, ont ainsi fait de l'école de Rennes un véritable laboratoire de la construction d'un modèle de formation dont les principes fondateurs restent d'une actualité étonnante en 2020 au moment du « socle commun » des formations en travail social et des rapprochements des écoles sociales avec l'université. On retiendra ici quatre points clés.

La création d'une science pratique hybride⁴

Il s'agissait de « *parvenir à une définition méthodologique commune éducative* », écrit M. Lemay dans un mail du 2 avril 2020. Il confirme l'importance d'une triple hybridation.

¹ Gardet, M., Vilbrod, A. (2007). *L'éducation spécialisée en Bretagne. 1944-1981. Les coordinations bretonnes pour l'enfance et l'adolescence inadaptées*. Rennes : PUR.

² Pour rappel, J. Guyomarc'h est directeur de la Fédération bretonne de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. Premier secrétaire général de l'ANEJI à sa fondation en 1947 il en est le président depuis avril 1963. Il est très engagé alors auprès de B. Lory au ministère dans le lancement de la création du diplôme d'Etat.

³ P. Lelièvre est directeur administratif et des stages, tout en continuant au début de diriger le centre de Ker Goat et Michel Lemay est directeur des études.

⁴ M. Lemay revendique toujours en 2019 cette conception. Cf. Entretien avec Ph. Gaberan en avant-propos de l'édition 2019 de l'ouvrage Capul, M., Lemay, M. (2019 [1996]). *De l'éducation spécialisée*. Toulouse : Erès.

Hybridation de cadres théoriques : « *Il y avait donc une étonnante brassée d'influences. Notre désir était de pouvoir digérer tout cela afin d'en faire une méthodologie transmissible.* » Hybridation également des pratiques éducatives : « *scoutisme, hébertisme, CEMEA (éducation centrée sur les activités), Célestin Freinet (pédagogie active)* ». Hybridation entre cadres théoriques et pratiques de rééducation, ce qui était alors la pratique courante en psychiatrie et psychologie, à partir d'une double filiation représentant deux moments dans l'histoire du métier : P. Lelièvre pour la rééducation par le scoutisme et les pédagogies actives depuis les années 1940 ; M. Lemay par l'apport récent au début des années 1960 d'une approche clinique du métier appuyée sur la psychanalyse.

Paul Lelièvre : Le portail « Enfants en justice » présente différents documents qui donnent à voir ce que furent le parcours de P. Lelièvre, sa conception de Ker Goat et de la formation. L'article sur l'expérience de Ker Goat⁵ qu'il dirige à partir de 1945 décrit les principes et les pratiques concrètes de la rééducation inspirée du scoutisme : importance du collectif et de ce qu'il appelle le « *système familial* », du « *vécu partagé* », de l'activité :

« *Toute la réussite éducative de ker Goat repose sur le contact continu des enfants avec leurs éducateurs. Ce ne sont pas les éducateurs qui consentent à partager la vie des garçons, mais ceux-ci qui partagent la vie de leurs éducateurs.* » (p. 24) (souligné par moi). Et aussi : « *On ne peut exercer une action éducative qu'à l'occasion d'une activité.* »

Michel Lemay : Il a transféré en Bretagne une approche américaine (notamment psychanalytique, sur les fonctions du moi de Redl) ainsi que l'école québécoise de la psychoéducation (Jeannine Guindon ; Gilles Gendreau) qui le conduisent à assumer une « *pédagogie clinique du jeune inadapté* ⁶ ». Il croise ces courants avec les travaux de Wallon et Piaget et plus particulièrement avec ceux d' « *une de ses élèves qui s'intéressait aux approches éducatives concernant les troubles cognitifs dans certaines pathologies ou handicaps (Mme Kitsikis⁷ et Inhelder⁸)* ». Lemay entend ainsi fonder « *une science de la psychopathologie de la vie quotidienne (...) qui propose à l'éducateur d'être un thérapeute dans et par l'évènement partagé au jour le jour* ⁹ ».

⁵ Lelièvre, P. (1951). Ker Goat : dix années d'un centre de rééducation. *Rééducation*, n° 35, novembre, p. 13-24. http://enfantsenjustice.fr/IMG/pdf/dix_ans.pdf

⁶ Cf. article de M. Lemay dans le Bulletin *Liaisons* de l'ANEJI, n° 34, 1960.

⁷ Perret-Catipovic, M. (2014). Elsa Schmid-Kitsikis « Une théorie psychanalytique de la pensée peut-elle intégrer les découvertes piagétienne », *Psychologie clinique et projective*, N° 2, 1996, 171-182. Dans : éd., 40 *commentaires de textes en psychologie clinique* (pp. 117-124). Paris : Dunod.

⁸ Paour, J. (2004). Une conception cognitive et développementale de la déficience intellectuelle. Dans : Serge Lebovici éd., *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent : 4 volumes* (pp. 2985-3009). Paris : Presses Universitaires de France. Les travaux de B. Inhelder sur cette question y sont mis en valeur.

⁹ Capul, M., Lemay, M. (2019 [1996]). *op. cit.* M. Lemay revendique toujours en 2019 cette conception. Cf. Entretien avec Ph. Gaberan en avant-propos de l'édition 2019 de l'ouvrage.

Cette dernière hybridation consiste à croiser une expérience collective de la pratique du métier (Lelièvre, Lemay et les éducateurs des deux centres de la Prévalaye et de Ker Goat) avec les apports théoriques de M. Lemay autour de la mise en place de la supervision. A l'interface entre le monde des éducateurs (métier qu'il a exercé à Rennes et aux USA) et celui d'une science « appliquée », bon connaisseur et praticien du *social work* aux USA (*group work* notamment) M. Lemay représente ainsi dans les années 1960 un acteur clé d'une nouvelle éducation spécialisée éclairée par la science.

La formalisation d'un modèle de formation : un modèle intégré autour de la supervision

M. Lemay écrit ceci :

« Pour que cette formation fut possible, il fallait qu'une méthodologie transmissible des comportements et attitudes éducatives puisse être mise au point, que la confrontation de la théorie et de la pratique puisse être réalisée de façon continue : l'école et les établissements de stage devaient donc se trouver associés et non juxtaposés dans la réalisation de cette formation. » (souligné par moi¹⁰)

A cette fin, M. Lemay a formé à la supervision au tournant des années 1960 une soixantaine de professionnels de terrain pour qu'ils assurent un encadrement des stagiaires en continuité avec l'école : *« former des superviseurs pour qu'avec l'école on puisse créer une vision d'ensemble éducative cohérente »*, écrit M. Lemay. C'est ce qui a conduit J. Guyomarc'h, qui soutenait cette approche, à retarder l'ouverture de l'école malgré la pression de B. Lory.

Lelièvre et Lemay co-signent en 1966 un article qui présente leur conception de la formation des éducateurs à partir du projet opérationnel qu'ils ont mis en œuvre à Rennes¹¹. Ce texte, passé inaperçu, constitue pour moi un document historique clé.

Ils mettent en avant trois points forts qui, selon eux, favorisent *« l'intégration et non la juxtaposition ¹² »* des savoirs et de l'expérience et surtout permettent de fabriquer ce que l'on pourrait appeler une « personnalité professionnelle » :

- *« stages et enseignement doivent aller de pair, afin de permettre à l'élève de faire le point entre le « vécu quotidien » et les notions théoriques »* ;
- *« un effort de réflexion collective doit être demandé aux futurs éducateurs pour les sensibiliser aux notions d'équipe, afin de leur apprendre à écouter et mieux percevoir autrui »* ;

¹⁰ Document non daté (vers 1964-1965) présentant le projet de formation. Archives de l'école, Askoria.

¹¹ Portail « Enfants en justice ». Lelièvre, M., Lemay, M. (1966). L'intégration de l'enseignement théorique et technique dans la formation pratique de l'éducateur, *Rééducation*, n°179-181, février-mai 1966, p. 93-102.

¹² Le terme d'alternance n'est pas encore en usage à l'époque, mais on a, d'après notre analyse des archives de l'ANEJI depuis sa création, sans doute la forme la plus achevée de la conception et de la pratique d'une alternance intégrative.

- « un effort de réflexion personnelle doit, enfin, être exigé. Il concerne les études proprement dites : recherches, devoirs, mémoire. Il s'adresse à la personnalité même de l'éducateur engagé dans une action quotidienne : supervision, études de cas ». (p. 94)

Lelièvre et Lemay concluent leur article en affirmant que cette démarche les a conduits à parler d' « école de formation » car elle enclenche un processus de transformation de l'élève (« sa vision du métier, ses attitudes professionnelles, son action éducative ») au cours duquel « il devra reconstruire sa personnalité en y incorporant les expériences multiples que la formation lui impose » (souligné par moi).

Il s'agit là d'un véritable manifeste en faveur d'une formation expérientielle et clinique visant ce que l'on appelle aujourd'hui le « développement professionnel ».

Le lancement d'un projet d'IRTS dès 1963: un institut de « formation intégrée »

J. Guyomarc'h, en tant que Président de l'ANEJI, est en interlocution permanente avec B. Lory au ministère. Il est donc très tôt informé du projet de Lory d'aller vers des instituts régionaux¹³. C'est ainsi que la Fédération bretonne saisit par courrier dès juillet 1963 le Maire de Rennes en vue d'obtenir une réserve foncière pour un futur « *Institut régional des travailleurs sociaux (IRTS)* », réserve qui est obtenue en 1966 à proximité du campus universitaire de Villejean où le nouvel Institut de formation aux carrières sociales (IFCS) – l'IRFCS breton – s'y installe pour son ouverture le 1er septembre 1976¹⁴.

Dès 1967-1968, le projet d'institut de formation prend corps autour de lignes directrices formulées ainsi par M. Lemay en 1969 :

« Cet institut a pour but d'assurer une formation de base commune aux différentes disciplines, concourant à l'heure actuelle à l'action sociale, tout en permettant à chacune des professions de garder sa spécificité. »

Soucieux que le projet soit réellement approprié par les formateurs et les étudiants, le collectif des quatre directeurs d'écoles (éducateurs, assistantes de service social, animateurs, conseillères en ESF) met en place une démarche participative assez exemplaire. Ils mobilisent à cet effet les formateurs et les étudiants des écoles dans le cadre de plusieurs journées de séminaires communs dont un de trois jours en octobre 1969 qui a rassemblé 113 personnes. Des groupes mixtes (en termes de métiers préparés) pour les étudiants d'un côté et les

¹³ Les archives de l'ANEJI contiennent des documents dans lesquels Jovignot et Ehrhard, les leaders des écoles d'éducateurs en charge du projet de D.E., font état en avril et juin 1963, du projet de Lory. Jovignot parle ainsi d'une « *idée actuellement dans l'air* » consistant à envisager « *un tronc commun d'enseignement théorique pour l'ensemble des travailleurs sociaux, plus particulièrement assistantes sociales et éducateurs spécialisés* ».

¹⁴ Il s'agit du campus d'Askoria aujourd'hui.

formateurs de l'autre ont ainsi travaillé sur les complémentarités et spécificités des professions sociales, sur la nature respective du commun et du spécifique en matière de sélection, de formation, de terrains de stage, ... M. Lemay en conclut en 1969 :

« Il apparaît donc dès maintenant qu'une bonne partie de la formation peut réellement fusionner. Cette fusion nous semble devoir être répartie sur les trois ans. Envisager une sorte de propédeutique sociale commune, débouchant secondairement sur des formations spécifiques risquerait de nuire gravement à l'esprit d'un Institut qui désire poursuivre l'effort de synthèse d'un bout à l'autre du séjour des étudiants. » (souligné par moi)

IRCS¹⁵ contre IUT : Rennes aux avants postes de l'échec du projet d'universitarisation des formations sociales

A la recherche d'une légitimité professionnelle pour les DUT carrières sociales en deux ans dont la reconnaissance est loin d'être gagnée au sein du secteur social, la Direction de l'Enseignement supérieur prône en 1967 un schéma selon lequel les écoles sociales interviendraient en troisième année de formation (pour le D.E.) à l'issue des deux ans de l'IUT. M. Ehrhard¹⁶ va contrecarrer au niveau national ce projet en défendant un schéma alternatif qu'il a élaboré en relation étroite avec M. Lemay¹⁷, le modèle d'un institut de *formation intégrée*, exposé ci-dessus. M-M. Dienesch devenue secrétaire d'Etat à l'Action sociale tranche en ce sens en décembre 1968, en faveur donc de la poursuite du projet d'IRCS qui vont bientôt s'appeler IRFTS¹⁸.

Mais en 1971, la Direction de l'enseignement supérieur remonte au créneau et à la demande de R. Lenoir, le directeur de l'Action sociale, C. Braquehais, en charge du dossier au ministère, propose un projet de dispositif mutualisé et intégré IUT-IRFTS sur trois ans avec passage du DUT en cours de formation, reprenant le projet porté par M. Lemay¹⁹. Rennes est retenu comme « *expérience en blanc* » par les deux ministères pour tester sa faisabilité. M. Lemay va rendre impossible ce projet en campant fermement sur des conditions à réunir, en réalité inacceptables pour l'université. Ce sera la fin de ce projet d'intégration dans l'université²⁰.

¹⁵ Institut régional des carrières sociales.

¹⁶ Il est alors responsable du comité d'entente des écoles d'éducateurs spécialisés et a été chargé par les deux ministères (enseignement supérieur et affaires sociales) de rédiger un rapport qu'il remet en juillet 1968.

¹⁷ M. Lemay me confirme par courrier en date du 2 avril 2020 cette hypothèse que je faisais au vu de la proximité de l'écriture de M. Ehrhard avec les textes d'alors de M. Lemay.

¹⁸ A partir de 1970, les IRCS deviennent des IRFTS : institut régional de formation des travailleurs sociaux.

¹⁹ Le texte dit : « *La formation ne peut consister dans la juxtaposition de deux années d'IUT (D.U.T.) plus une année (D.E.) mais doit être cohérente et associer de façon continue, pendant les trois années, la théorie et la pratique* ».

²⁰ M. Lemay précise que son projet reposait sur la coopération avec l'université mais au service d'une professionnalisation. S'il devait y avoir universitarisation, ce devait être alors sur le modèle des facultés de

L'Institut des Formations aux Carrières Sociales (IFCS), labellisé IRFTS, ouvre en 1976 et devient IRTS en 1986. Mais entre-temps, M. Lemay et P. Lelièvre ont quitté la direction de l'école d'éducateurs, respectivement en 1973 et 1976, victimes de la contestation interne du « modèle » psychanalytique portée par la vague maoïste et celle de la sociologie critique du travail social comme contrôle social.

L'école d'éducateurs de Rennes des années 1963-1973 reste toutefois, à mes yeux, un formidable « *foyer d'expérience sociale* » (M. Foucault) où s'est formalisée une démarche ambitieuse de fonder une science de la pratique de l'éducation spécialisée, pour reprendre l'expression de M. Lemay, en lien avec une figure professionnelle de travailleur social. De très nombreuses figures du développement de l'éducation spécialisée sont allées à l'époque à Rennes se former à la supervision auprès de M. Lemay²¹. Avec P. Lelièvre, ils sont alors reconnus comme la référence en méthodologie de l'éducation spécialisée et de son enseignement²².

Sources

La monographie en cours s'appuie sur plusieurs sources : pour l'essentiel les archives de l'école d'éducateurs de Rennes conservées par Askoria, ex-IRTS Bretagne, et mises à ma disposition (merci aux Marc) ; les enregistrements d'entretiens avec Colette Mainguy et Michel Lemay que Daniel Dupied, délégué régional du CNAHES Bretagne, a mis à ma disposition ; des échanges avec Daniel qui fut élève éducateur de la promotion 1969 puis administrateur de l'IRTS ; enfin un échange de mails avec Michel Lemay qui m'a fait le grand honneur d'enrichir ce travail par ses apports si précieux. Ce travail a été croisé avec l'analyse que je conduisais en parallèle sur les archives nationales et des entretiens avec Jacques Bergeret et Daniel Berchard, des témoins des premiers pas de l'école de Dijon. Toute ma gratitude à eux tous.

Patrick Lechaux

Chercheur en sciences de l'éducation, Escol Paris 8 patrick.lechaux@wanadoo.fr

médecine où les enseignants sont en même temps praticiens. Il le redit dans l'avant-propos de la réédition de son ouvrage en 2019.

²¹ M. Lemay cite : « *Tours (Mr Blaye), Toulouse (Dr Chaurand et M. Capul), centre de Vitry (Dr Amado et S. Singer), Caen (foyer Henri Guibé Caen), Angers (Institut du bon Pasteur)* ». On peut rajouter P. Fustier de St-Etienne.

²² Jacques Bergeret me signale que sa promotion de formation de cadres formateurs à l'Institut de Montrouge avait sollicité en 1971 ou 1972 M. Lemay-et P. Lelièvre pour y présenter la démarche d'intervention et de formation en éducation spécialisée.